

Telle est la disposition du nouveau dépôt des archives de la Cour des Comptes, rue Cambon (fig. 762 et 763), qui comporte deux étages de sous-sol, et dix étages, comble compris, au-dessus du sol.

Je n'ai rien à vous dire des Bibliothèques ou des Collections annexées à des Administrations.

Il faut toujours des dépôts assez importants pour le matériel, notamment pour les imprimés administratifs, la lingerie, etc.

Le chauffage est une question qui excite beaucoup de passions dans le monde administratif. Je crois bien que dans les pays voisins on n'emploie guère que le calorifère. Chez nous, le chauffage soulève une question de hiérarchie. La cheminée et le bois à brûler sont des marques

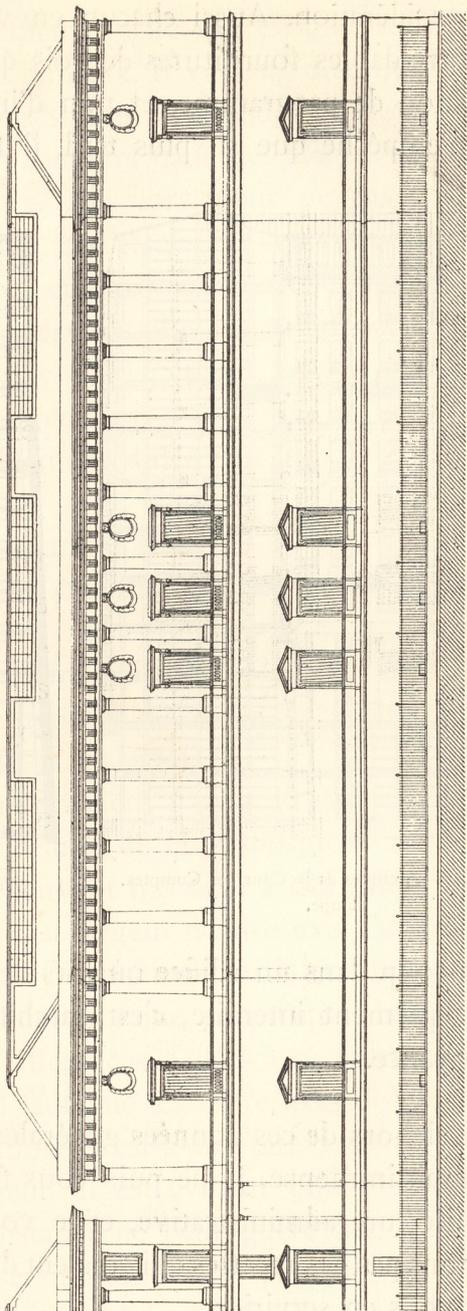


Fig. 761. — Bâtiment des Archives du Ministère des Affaires étrangères. Façade sur la rue de l'Université.